



Béziers Cheminots

Athlétisme Méditerranée



5K



Ouvert à tous

à partir de U16

DEPART
9H

CARITATIF

INSCRIPTION
ATS

Epreuve à caractère caritatif

**« Un rayon de soleil pour les enfants
déficients visuels »**

Versement d'un euro par inscription à l'association

BEZIERS STADE DE SAUCLIERES

Dimanche 15 mars 2020 à 9 heures

5km du soleil - En complément des 10 km du soleil

Inscription obligatoire sur ats.sport.com (Pas d'inscription sur place)

Participation : 8 euros

Renseignements :
vincent.bigel@wanadoo.fr

Renseignements

Site du club : www.bcam.athle.com

Adresse mail :

vincent.bigel@wanadoo.fr

Inscription en ligne : www.ats-sport.com : 8 €.

Règlement du 5 km du Soleil

Le Béziers Cheminots Athlétisme Méditerranée organise, en complément des 10 km, le dimanche **15 mars 2020** à 9 h, la **1ère** édition des 5 Km du Soleil ouvert à tous à partir de U16 avec le concours de la municipalité de Béziers, d'Hérault Sport, le soutien du Comité d'Athlétisme de l'Hérault et de la Ligue d'Athlétisme d'Occitanie.

L'accueil des coureurs et retrait des dossards :

Le retrait des dossards s'effectue le samedi **14 mars 2020** de 14 h à 18 h au stade de Sauclières et le dimanche **15 mars 2020** à partir de 7 h 30 jusqu'à 8 h 30 au stade de Sauclières.

Aucune inscription sur place ne sera acceptée pour ces 5 km. Toute inscription devant au préalable être réalisée sur le site internet ats-sport.com.

Droits d'engagement : 8 €

Le parcours comprend un aller/retour de 5 km.

Départ à proximité du Stade de Sauclières avenue Lazare.

Arrivée sur le Stade de Sauclières.

Compétition ouverte à toutes et tous, à partir de minimes, licenciés et non licenciés. Pour ces derniers, il est indispensable d'être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an.

Les concurrents mineurs doivent impérativement compléter l'Autorisation Parentale ci-dessous.

Vestiaires et douches disponibles sur place.

Ravitaillements : Au départ et à l'arrivée.

Service médical : mis en place sur le parcours et à l'arrivée.

L'organisation a souscrit une Assurance Civile et Individuels Accidents, auprès de : AIAC (assurance de la FFA).

Résultats et classements : ils seront établis par ordinateur pour le scratch. Récompense au 3 premiers.

Le BCAM décline toute responsabilité en cas d'accident provoqué par déficience physique ou psychique, immédiate ou futur. Egalement en cas de vol ou dégradation. Le seul fait de s'inscrire implique l'acceptation du présent règlement.

Le BCAM reverse un euro par arrivant à l'association FAF-LR au bénéfice des enfants déficients visuels.

Pour les mineurs (à partir de minimes) autorisation parentale. A REMETTRE EN ECHANGE DU DOSSARD.

Je, soussigné, M autorise mon enfant

à participer au 5 km du Soleil le dimanche **15 mars 2020**.

A le Signature du représentant légal obligatoire.